

6.90 GROUP

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 900 €
Siège social : 9, rue de la Pierre Levée – 75011 PARIS

RCS PARIS en cours d'attribution

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT DU 27 MARS 2025

L'An Deux Mille Vingt-Cinq,
Et le Vingt-Sept Mars.

Les associés de la société « **6.90 GROUP** », Société par Actions Simplifiée au capital de 900 € divisé en 900 actions de 1 € chacune, dont le siège social est 9, rue de la Pierre Levée – 75011 PARIS, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS (ci-après désignée «la « **Société** »»), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant dans la salle des délibérations.

La feuille de présence certifiée exacte par La Présidente permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des 900 actions composant le capital social et que l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Lina UTZIG, associée de la Société.

Madame Jade FROMMER, associée de la Société, est désignée en qualité de Secrétaire.

Monsieur Florio TORELLA et la société J.A.M.L, associés de la Société, sont désignés en qualité de Scrutateurs.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

 la feuille de présence de l'Assemblée.

Puis La Présidente rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée qui est le suivant :

ORDRE DU JOUR :

-  Nomination de la Présidente ;
-  Pouvoirs à donner.

La Présidente déclare la discussion ouverte.

Aucune observation particulière n'étant formulée et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ.

L'Assemblée Générale, désigne en qualité de Présidente de la Société, et pour une durée indéterminée :

 **Madame Lina, Chiara UTZIG**, de nationalité allemande ; née le 8 mars 1998 à HAMBOURG (ALLEMAGNE) et demeurant : 65, rue Lafayette – 75009 PARIS.

La Présidente est tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

La Présidente est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Dans ses rapports entre associés, la Présidente agira dans les limites fixées par les statuts de la Société.

Madame Lina UTZIG, accepte lesdites fonctions et déclare qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de Présidente.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – POUVOIRS.

L'Assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*

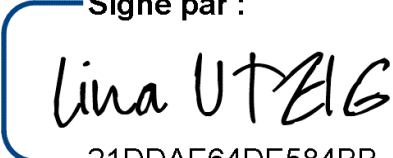
*

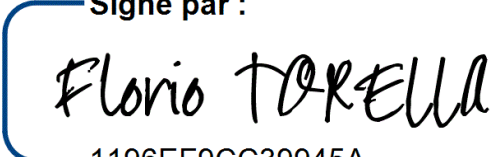
*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, le présent procès-verbal a été signé électroniquement par la Présidente, à la date indiquée dans le certificat électronique et dans des conditions conformes à l'article 1367 du Code civil.

Les parties reconnaissent que le présent acte, tel que signé par voie électronique via YOUSIGN, constitue une preuve valable permettant d'apprécier les droits, obligations et responsabilités des parties et le consentement de leurs signataires.

<u>LA PRESIDENTE</u> Madame Lina UTZIG <i>« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »</i> Bon pour acceptation Signé par :  21DDAE64DE584BB... signé le 27/03/2025	<u>LA SECRETAIRE</u> Madame Jade FROMMER Signé par :  89CD42565E794A6... signé le 27/03/2025
--	--

<u>UN SCRUTATEUR</u> Monsieur Florio TORELLA Signé par :  1196EF9CC39945A... signé le 28/03/2025	<u>UN SCRUTATEUR</u> La société J.A.M.L Signé par :  89CD42565E794A6... signé le 27/03/2025
---	---